

Bertry

Infos

AVRIL - MAI 2026

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BERTRY

**Le Conseil
Municipal**

p.5 à 7

**Inscription
A.L.S.H.**

p.9

**Nouveaux
arrivants**

p.10

**La braderie
brocante**

p.12-13

www.bertry.fr



Infos pratiques	p.3
Edito	p.4
Le Conseil Municipal	p.5 - 7
Le mot de l'opposition	p.8
16, rue de la République	p.8
Inscription à l'Accueil de Loisirs	p.9
Nouveaux arrivants	p.10
JDC Journée Défense et Citoyenneté	p.11
Aide au permis	p.11
La braderie - brocante	p.12 - 13
Cérémonie du 1er mai	p.13
Le stationnement	p.14
Les déjections canines	p.14
Les frelons asiatiques	p.15
Travaux - Urbanisme : les démarches	p.16
Carte d'identité et passeport	p.17
Le SIAVED	p.18
Infos	p.19
Calendrier des fêtes	p.20



INFOS PRATIQUES

La Mairie

Tél : 03 27 75 18 02
Mail : mairiedebertry@orange.fr
Site : www.bertry.fr

1, rue Léon Gambetta - 59980 BERTRY

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 08h30-12h30 / 14h00/17h00
Le samedi : 09h00-12h00

Communauté d'agglomération (CA2C)

Tél : 03 27 75 84 79
Mail : secretariat@caudresis-catesis.fr
Site : www.caudresis-catesis.fr

Rue Victor Watremez - RD 643
Z.A. le bout des dix neuf
59157 BEAUVOIS-EN-Cis.

SIAVED

Pour plus d'infos sur :

- La collecte de vos déchets,
- La réparation/remplacement d'un bac de collecte,
- Les horaires des déchèteries,
- La carte d'accès aux déchèteries,

Tél : 08 00 77 55 37
Site : www.siaved.fr
Ou sur l'application SIAVED infos

SAMU : 15

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde : www.servigardes.fr



Le site internet & l'application PanneauPocket :

Des articles et informations paraissent régulièrement sur le site de la commune - www.bertry.fr - ainsi que sur l'application **PanneauPocket**.

Téléchargez l'application **PanneauPocket**, recherchez la commune ou le code postal, cliquez sur le ♥ pour l'ajouter aux favoris et recevez toutes les notifications des infos et futures manifestations organisées sur la commune.



L'EDITO DE ALBAN CAFFIAUX

MAIRE DE BERTRY



**Mesdames, Messieurs,
Chères Bertrésiennes, chers Bertrésiens,**

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouveau maire de notre commune. Je tiens, en premier lieu, à saluer avec respect et reconnaissance le travail accompli par Jacques OLIVIER. Durant 25 années à la tête de notre mairie, il a œuvré avec engagement pour le développement de Bertry.

L'héritage qu'il nous laisse, avec ses différentes équipes, est précieux et constitue une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Avec cette nouvelle équipe, largement renouvelée, nous aurons à cœur d'entretenir cet héritage, mais aussi de l'enrichir. Car si nous respectons pleinement le chemin parcouru, nous sommes également résolument tournés vers l'avenir.

Nous voulons construire, avec vous, le Bertry de demain, celui que nous laisserons à nos enfants. Notre époque est faite de défis et d'incertitudes, comme le montre l'actualité géopolitique, mais aussi d'opportunités qu'il nous faudra savoir saisir. Dans ce contexte, je souhaite porter une ambition claire : agir avec énergie, lucidité et engagement pour le bien commun. Notre jeunesse est une force. Elle nous pousse à innover, à oser, et à regarder plus loin que le seul horizon de notre commune, tout en nous appuyant sur

la sagesse de nos aînés. Aujourd'hui, il ne suffit plus de penser uniquement à l'échelle de notre clocher.

Nous devons réfléchir à l'échelle du territoire, en lien avec nos partenaires et les communes voisines. C'est ensemble que nous construirons des réponses durables aux enjeux d'attractivité, de services publics et de qualité de vie. Notre équipe municipale est composée de femmes et d'hommes engagés, compétents et profondément attachés à Bertry.

Une équipe qui est également nourrie d'une diversité de cadre d'emplois et de compétences ce qui est une vraie richesse et qui nous permet d'agir concrètement, toujours guidés par l'intérêt général et l'amour de notre village. Nous aurons également à cœur de renforcer le dialogue avec chacun d'entre vous, car votre parole est essentielle.

Une commune avance mieux lorsque ses habitants sont écoutés et associés aux projets qui façonnent leur quotidien. Notre priorité est simple : faire de Bertry un lieu où il fait bon vivre pour tous, à chaque étape de la vie. Ensemble, avec confiance et détermination, nous écrivons une nouvelle page pour notre commune, dans la continuité de ce que vous avez connu, avec une touche de renouveau.

**Alban CAFFIAUX,
Maire de BERTRY.**



En haut : DMYTRUS Cécile (conseillère communautaire) - ANCELET Annie - BOCQUET Aurélie - LEFORT Damien - GABET Amélie

Au centre : DUMEZ Dominique - OLIVIER Jacques - LENGLET Lucien - CREVISIER Florence - GRAS Sébastien
ZWIERZYNSKI Edith - MORELLE Laurent

En bas : LECLAIRE Loïc - FONTAINE Alexandre - GAVE Nathalie - CAFFIAUX Alban - FOUREZ Angèle
BOISDENGGHIEN Gaëtan - CACHEUX Adeline

LE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie GAVE
Adjointe aux finances

Adjointe aux finances, ma principale mission est la préparation du budget de la commune. En concertation avec notre maire, mon rôle est de définir les priorités. C'est une tâche qui devient de plus en plus complexe de par la baisse des dotations et le désengagement de l'Etat. Mais, c'est un poste extrêmement privilégié qui me permet d'avoir une vue d'ensemble sur les différents domaines municipaux (travaux, fêtes...).

Gaëtan BOISDENGHEN
Adjoint à l'environnement et au cadre de vie

Dans le cadre de mon mandat, je m'engage à mener des actions concrètes pour préserver notre environnement et améliorer durablement notre cadre de vie.

En étroite collaboration avec l'adjointe aux travaux, j'ai en charge le développement de projets liés au label « Villes et Villages Fleuris », la valorisation de la biodiversité, la gestion raisonnée des espaces verts, la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que la gestion des biodéchets en milieu scolaire.

Mes missions incluent également l'aménagement urbain, la réflexion autour de l'autonomie énergétique des bâtiments, le développement de zones végétalisées afin de créer des îlots de fraîcheur, ainsi que la promotion du développement durable.

Je souhaite aussi encourager la participation citoyenne, notamment à travers la création de jardins solidaires et de zones de compostage partagées.

Ce premier mandat représente pour moi une grande responsabilité et un véritable honneur au service des Bertrésiennes et des Bertrésiens pour qui je m'engage pleinement.

Je me tiens à votre disposition et aurai le plaisir de vous recevoir sur rendez-vous à la mairie de Bertry pour toute question relative à ces sujets.



Adeline CACHEUX
Adjointe aux affaires scolaire, périscolaires et extra-scolaires

Elue au conseil municipal pour la première fois, j'ai accepté d'endosser le rôle d'adjointe aux affaires scolaire, périscolaires et extra-scolaires avec grand plaisir.

J'ai à cœur de faire le lien entre les différentes structures (crèche, écoles, cantine, périscolaire, Escale coop, ALSH) et la municipalité pour mettre en œuvre les projets qui permettront aux enfants et aux jeunes de grandir et de s'épanouir au sein de notre village.

Je serai disponible pour vous recevoir sur RDV les mardis après-midi."



LE CONSEIL MUNICIPAL



Angèle FOUREZ
Adjointe aux travaux

Élue au conseil municipal depuis 2020, je poursuis désormais mon engagement pour notre commune en tant qu'adjointe aux Travaux. Je m'engage à prendre soin de notre cadre de vie commun. Mon rôle n'est pas seulement de suivre des chantiers, mais de veiller à ce que notre commune évolue de manière durable, sécurisée et harmonieuse. Le travail qui nous attend est aussi grand qu'intense et nous avons six ans devant nous. Je souhaiterais que tous les Bertrésiennes et Bertrésiens soient acteurs de leur cadre de vie car notre village est un patrimoine que l'on partage.

Mon engagement ne serait rien sans le travail quotidien de nos 4 agents communaux, ils connaissent notre commune comme personne. Mon rôle est de leur donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions, de les accompagner et de travailler en équipe en toute confiance.

Alexandre FONTAINE
Adjoint aux fêtes et cérémonies

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, je souhaite apporter un éclairage sur l'une des fonctions essentielles à la vie de notre commune, celle d'adjoint aux fêtes et cérémonies.

Être adjoint aux fêtes et cérémonies, ce n'est pas seulement organiser des événements, c'est donner vie à notre ville, créer du lien intergénérationnel entre les habitants, faire naître des moments de partage, de joie et de convivialité.

C'est transformer des idées en souvenirs et des rassemblements en instants inoubliables.

Grâce à son engagement, notre commune vibre au rythme des célébrations, fêtes locales, commémorations, événements culturels... Autant d'occasions de nous réunir et de renforcer ce qui nous unit.

Ce rôle demande de l'énergie, de la créativité mais surtout une grande générosité car derrière chaque événement réussi, il y a un travail d'équipe discret mais essentiel.

TOUT SEUL, ON EST RIEN, ENSEMBLE ON EST PLUS FORTS !



Loïc LECLAIRE
Conseiller délégué à la cohésion sociale et aux relations intergénérationnelles

Mon rôle au sein de notre équipe municipale s'inscrit autour d'une conviction simple : une commune ne se résume pas à des infrastructures, elle se définit avant tout par les liens qui unissent ses habitants.

En tant que conseiller délégué à la cohésion sociale, ma priorité sera de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, en luttant contre l'isolement et la précarité, et en facilitant l'accès de tous aux services publics.

De plus, la cohésion, c'est aussi le partage. C'est pourquoi le volet des relations intergénérationnelles me tient particulièrement à cœur. Ainsi, je m'attacherai à créer des ponts entre nos jeunes et nos aînés. Mon but est de travailler main dans la main avec le CCAS, le tissu associatif et, bien sûr, avec et pour vous.

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous remercions celles et ceux qui nous ont apporté leur suffrage. Vous avez été près de 45%, ce qui n'est pas anodin. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous vous représenterons à quatre comme élus minoritaires au sein du conseil municipal . Notre action sera, tout au long du mandat, au service des habitants et habitantes de Bertry.

Notre participation sera active, constructive et raisonnée. Nous jouerons un rôle clé dans l'équilibre démocratique local. Nous voterons ce qui nous semblera juste,

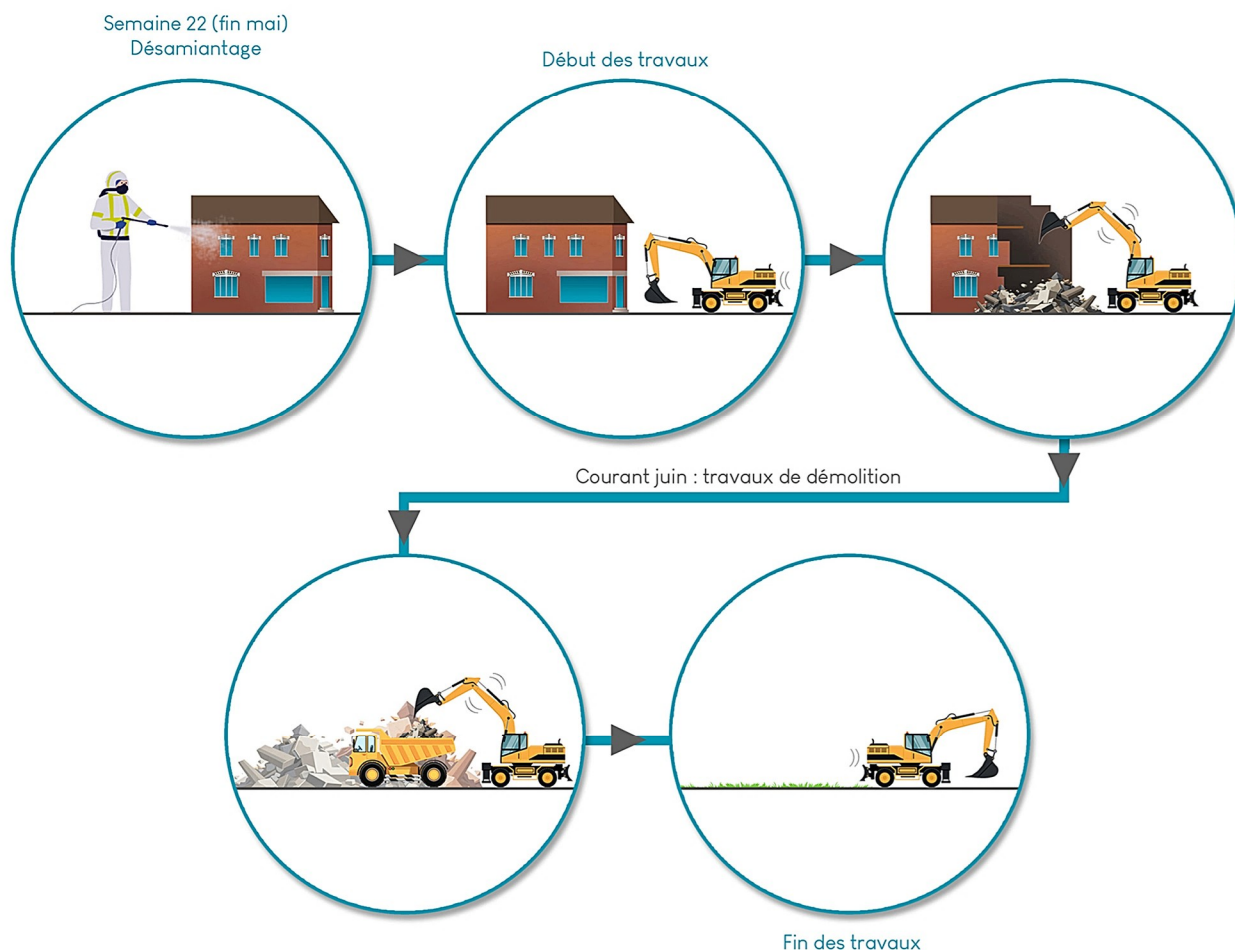
Nous interviendrons pour tout ce qui nous interpellera et nous manquerons notre désaccord chaque fois que nécessaire. Vous pouvez compter sur nous pour porter votre voix.

N'hésitez pas à assister aux séances du conseil municipal.

Texte fourni par les membres de l'opposition.

16, RUE DE LA REPUBLIQUE

Les travaux de démolition de la maison située 16, rue de la République devraient débuter courant juin. Durant ces travaux, la circulation des véhicules de toutes natures sera interdite à l'intersection (face à la pharmacie). Une déviation sera mise en place et sera diffusée prochainement. Seul un passage permettra aux piétons de circuler et d'accéder aux commerces.



INSCRIPTIONS A.L.S.H. (Accueil de Loisirs)

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes

du lundi 06 juillet au vendredi 31 juillet 2026
Pour les enfants de 4 à 16 ans

Thème : « BERTRY AU TEMPS DU FAR WEST »

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site : www.bertry.fr

à partir du 27 avril 2026

et à remettre en mairie
(tous les jours de 09h00 à 12h00)

du lundi 11 au mercredi 20 mai (pour les 4 à 9 ans)

et

du jeudi 21 au samedi 30 mai (pour les 10 à 16 ans)
dernier délai

Paiement par carte bancaire uniquement
au guichet de la mairie.

Merci de votre compréhension



INSCRIPTIONS Accueil de Loisirs Août ESCALE COOP'



2 SITES :
À BERTRY
À BEAUVOIS EN CIS



9H30-17H
ACCUEIL ECHELONNÉ À PARTIR DE 7H30
DÉPART ECHELONNÉ JUSQUE 18H



AVEC OU SANS REPAS



TARIFICATION
EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL



POUR LES ENFANTS RÉSIDANTS DANS LES COMMUNES DE :
BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS, BERTRY, FONTAINE AU PIRE,
CLARY, BEVILLERS

RENSEIGNEMENTS : 03-27-75-27-81

Accueil de loisirs mutualisé
Escale coop'

AOÛT 2026
4 À 11 ANS



DU 3 AOÛT AU 14 AOÛT 2026

PLACES LIMITEES
PRÉ INSCRIPTIONS EN LIGNE



NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à Bertry ! Vous trouverez à l'accueil de la mairie toute la documentation nécessaire afin de découvrir la ville. En plus du site internet - www.bertry.fr - la commune dispose d'un livret de présentation, du bulletin municipal, d'une page Facebook et de l'application Panneau Pocket. N'hésitez pas à venir vous présenter en mairie !



Faites-vous connaître auprès de la mairie !

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, une cérémonie est organisée à la salle des fêtes en leur honneur. C'est l'occasion de rencontrer le maire, les élus, le personnel communal ainsi que les présidents des associations locales. Cela permet à chacun de faire connaissance, mieux connaître la ville, les différents services, de découvrir les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.

Inscription sur la liste électorale :

L'inscription sur la liste électorale est impérative pour pouvoir voter. Il n'existe, en principe, plus de date limite au dépôt du dossier d'inscription. Ces demandes se font désormais tout au long de l'année. Toutefois, lorsque la demande est faite en vue de participer à un scrutin déterminé, cette demande doit être au plus tard déposée le sixième mercredi précédant le scrutin. Les demandes peuvent être déposées en mairie (formulaire Cerfa n°12669*02) ou au moyen d'une téléprocédure.

Inscriptions scolaires et périscolaires :

Pour l'inscription de vos enfants à l'école, à la cantine et pour l'accueil périscolaire, contactez l'accueil de la mairie, celui-ci vous redirigera vers l'établissement concerné. Attention, à Bertry, le périscolaire et toutes les activités concernant la garderie sont gérés par « Vacances Plurielles ».

Tél. mairie : 03 27 75 18 02
www.scic.vacances-plurielles.fr

si vous effectuez des travaux :

L'occupation du domaine public (dépôt de benne à gravats, échafaudage...) nécessite une autorisation par arrêté municipal qui doit être demandée au moins trois semaines à l'avance en mairie.

https://www.youtube.com/watch?v=Z10KF_V8Co
Vidéo de présentation du village (YouTube)

Panneau Pocket

Intéressés ?

Faites vous votre propre avis

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.



Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement !



JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RECRUTEMENTS ET CONCOURS AU DOM

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Chaque jeune Français (fille ou garçon) doit faire en mairie son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) à partir de l'âge de 16 ans. Faire son recensement citoyen est obligatoire, que le jeune vive en France ou à l'étranger. Nous vous présentons les informations à connaître.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté) pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

www.defense.gouv.fr/jdc



AIDE AU PERMIS

Cette aide très précieuse sera complétée par une autre de la commune d'un montant de 100€ aux mêmes conditions que celles du dossier de la CA2C.

<https://www.caudresis-catesis.fr/competences/mobilite-transport/aide-au-permis-b.html>

Les conditions d'obtention de l'aide sont les suivantes :

- être domicilié dans l'une des 46 communes membres de la CA2C depuis moins d'un an,
- avoir entre 17 et 25 ans inclus à la date de dépôt du dossier par le demandeur,
- avoir réussi l'épreuve théorique (code) du permis de conduire B,
- être inscrit pour la première fois à l'examen pratique du permis de conduire B,
- être inscrit dans l'une des auto-écoles du territoire de la CA2C agréée par la préfecture du Nord.

Quand dois-je solliciter l'aide au permis de conduire ?

Après obtention du code de la route et dès que l'auto-école te fournit une date de passage du permis de conduire, tu peux déposer ton dossier d'aide uniquement à l'adresse : transport@caudresis-catesis.fr

La conduite accompagnée n'a pas d'incidence sur le versement de l'aide intercommunale au permis de conduire. Si tu as réussi l'épreuve théorique (code) du permis de conduire B et que tu es inscrit pour la première fois à l'examen pratique, tu as le droit à l'aide.



LA BRADERIE - BROCANTE

Evènement majeur de la commune, la braderie/brocante de Bertry se déroulera le dimanche 10 mai de 06h00 à 18h00. Comme chaque année, de nombreux exposants seront présents. Les visiteurs pourront profiter des animations prévues tout au long de la journée (quizz, jeux, démonstrations, concerts...). L'exposition Playmobil annuelle des Ch'tis Coureurs se tiendra également ce week-end des 09 et 10 mai dans la salle de sports.

En raison de la braderie-brocante qui se déroulera le dimanche 10 mai 2026, le stationnement sur chaussée et trottoirs sera interdit de 05h00 à 20h00 dans les rues suivantes :

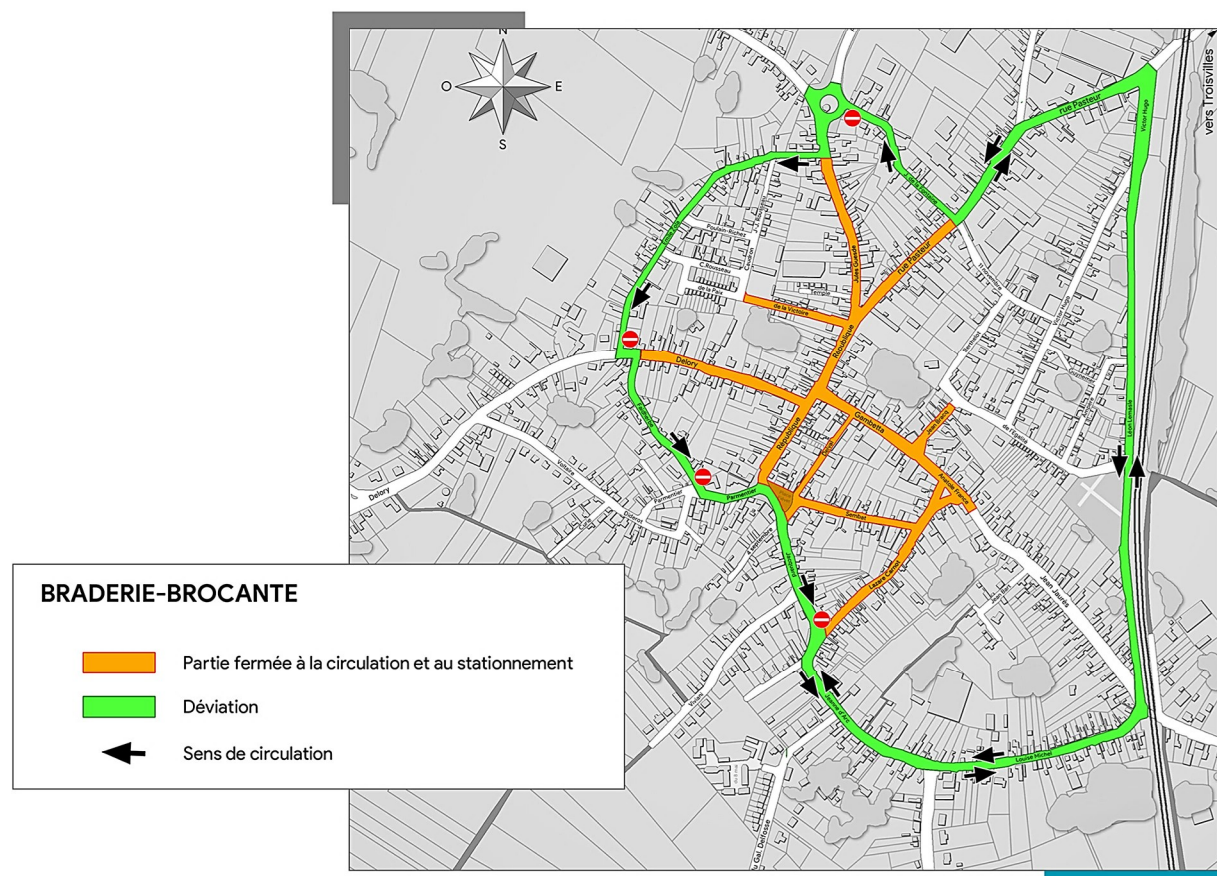
- rue Jules Guesde (partie située entre les rues Emile Zola et République),
- rue Pasteur (partie située entre les rues Jean de la Fontaine et République),
- rue de la Victoire,
- rue de la République,
- rue Léon Gambetta,
- place Anatole France,
- rue Lazare Carnot,
- rue Marcel Sembat,
- place Fiévet,
- rue Gustave Delory (partie située entre les rues Faidherbe et République).
- parking de l'église (rue Gambetta),
- parking de Coccinelle (rue Gambetta).

ainsi que sur les parkings suivants à compter du samedi 09 mai 2026 à 12h00 :

- Ecole maternelle Aurore (rue de la République),
- 12, rue de la République,
- Parc de la Brasserie (rue de la République),
- Salle de sports (rue Jules Guesde).

La circulation sera également interdite dans les dites rues pendant la durée de la manifestation.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions au cas où vous devriez sortir de votre domicile avec votre véhicule.



BERTRY

GRANDE BRADERIE - BROCANTE

Dimanche 10 mai 2026
06h00 à 18h00



COMPLET

Nombreux expositants
Nombreuses animations
Exposition Playmobil

Bulletin d'inscription disponible en mairie



Commune de Bertry

EXPOSITION VENTE PLAYMOBIL®

BERTRY
SALLE DES SPORTS
(rue Jules Guesde)

SAMEDI 09 MAI 2026
10H00 | 18H00

DIMANCHE 10 MAI 2026
10H00 | 17H00



Organisé par LES CHIFFES COUREURS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

Commune de Bertry

Pour plus de renseignements, contactez :
au 06.64.46.46.30

jouet E. Lectere CAUDRY

Exposition de figurines issues de collections privées. Avec l'aimable autorisation de PLAYMOBIL® France. Cette exposition n'est ni sponsorisée, ni organisée par PLAYMOBIL®.

CEREMONIE DU 1^{er} MAI

L'équipe municipale de Bertry est très heureuse d'avoir accueilli un public nombreux à l'occasion du traditionnel défilé du 1er mai. Souvenons-nous de ces luttes et des acquis qu'elles ont permis. À l'heure où certaines communes ne perpétuent plus ces cérémonies, il est essentiel de continuer à faire vivre ce devoir de mémoire. Un moment fort, partagé en présence du drapeau de l'UNC des anciens combattants de Bertry. Merci à toutes et à tous pour votre présence

Les diplômé(e)s du 1er mai



STATIONNEMENT - RAPPEL !

Nous constatons encore malgré plusieurs rappels, que bon nombre d'enfants, personnes âgées... sont obligés de descendre sur la chaussée parce que certains continuent de stationner leur véhicule sur le trottoir. Chacun comprendra que ceci ne peut plus durer !!!



En effet, nous pouvons constater encore aujourd'hui, malgré un grand nombre de rappels dans les précédents bulletins municipaux, que bon nombre d'enfants sur le trajet de l'école, de personnes âgées, de maman ou assistantes maternelles avec poussette... sont obligés de descendre sur la chaussée parce que certains sont mal garés ou ne souhaitent pas rentrer leur véhicule sur leur terrain ou dans leur garage ! Vous comprendrez que cette situation ne peut plus durer !!

Le montant de l'amende forfaitaire pour infraction aux règles de stationnement dépend de la nature de l'infraction :

« Stationnement très gênant : sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une place réservée aux transporteurs de fonds, sur une piste cyclable, sur un trottoir sauf pour les deux roues... »

4ème classe : 135€

DEJECTIONS CANINES

La propreté dans nos rues et au sein des espaces publics est un souci majeur pour la municipalité. Quoi de plus désagréable en effet que de devoir marcher tête baissée, le nez sur le trottoir ?

Malgré plusieurs rappels, nous constatons toujours que des maîtres indécents laissent leurs chiens faire leurs besoins au beau milieu des trottoirs.

Or, quoi de plus simple que de se saisir d'un sachet pour ramasser et jeter tout cela dans la première poubelle venue ! Saans compter sur l'obligation de tenir son chien en laisse.

C'est un geste civique qui permettrait de toujours mieux vivre ensemble dans notre commune.



*article R634-2 du Code Pénal.

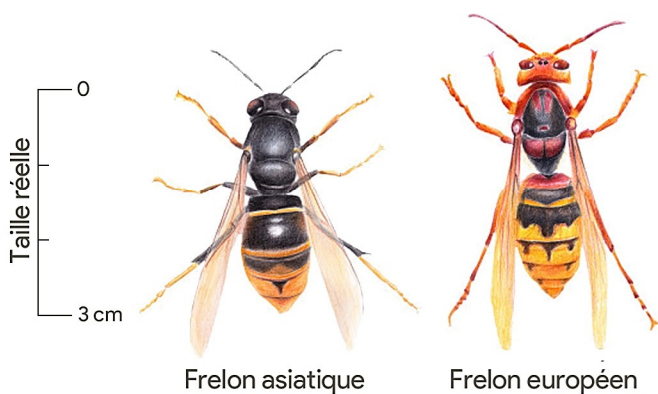
FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un redoutable prédateur des abeilles. L'apiculteur doit faire le maximum pour réduire les colonies de frelons qui peuvent se créer autour du rucher car ces derniers attaquent les abeilles pour nourrir ensuite leur colonie. Piéger les reines de frelon asiatique est une étape importante en début de printemps. Et la mise en place d'un dispositif le reste de la saison printemps été début d'automne permet de réduire le nombre de prédateurs. Il est important que la capture soit sélective, c'est-à-dire que le piège ne doit pas capturer des insectes non ciblés comme les abeilles.

Découvrez comment fabriquer facilement un piège à frelon avec des accessoires simples.

Comment fonctionne le piège à frelons fait maison ?

La méthode la plus courante consiste à utiliser des bouteilles en plastique pour créer un piège simple et économique. Un appât liquide est placé au fond, va attirer les insectes avec son odeur. Mais les insectes ne pourront pas descendre au contact de l'appât. Un frelon qui vole à l'intérieur du piège va diffuser des phéromones qui vont attirer d'autres frelons. Le piège fonctionne bien mieux dès lors qu'un ou deux frelons sont rentrés dedans. A l'inverse, un frelon noyé n'attire plus personne.



Matériel nécessaire pour fabriquer votre piège à frelon



Deux bouteilles d'eau identiques



Un cutter



Fil de fer



3 mèches de perceuse diamètres 8, 6 & 4



Scotch

Pour le mélange



Bière brune

10%



Vin blanc

10%



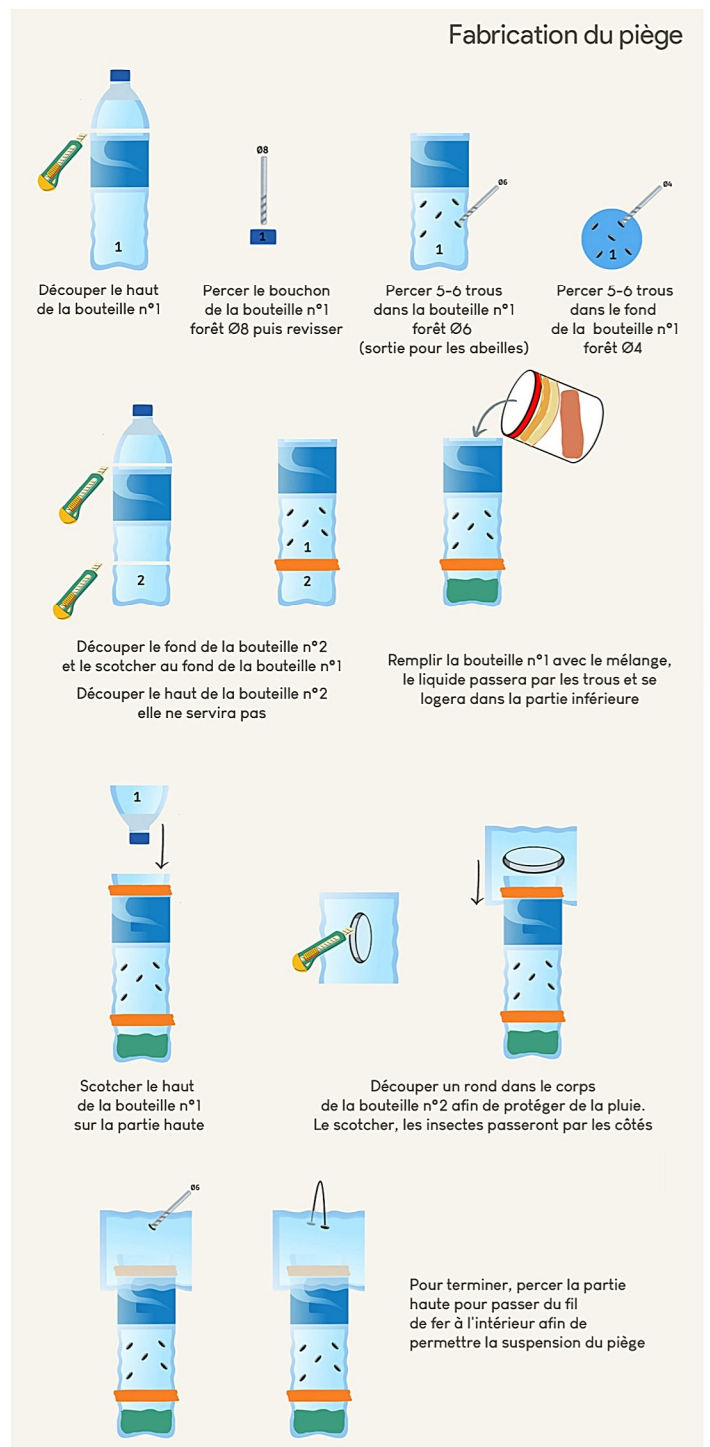
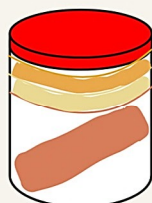
Sirop cassis, framboise ou fraise

80%

10%

10%

80%



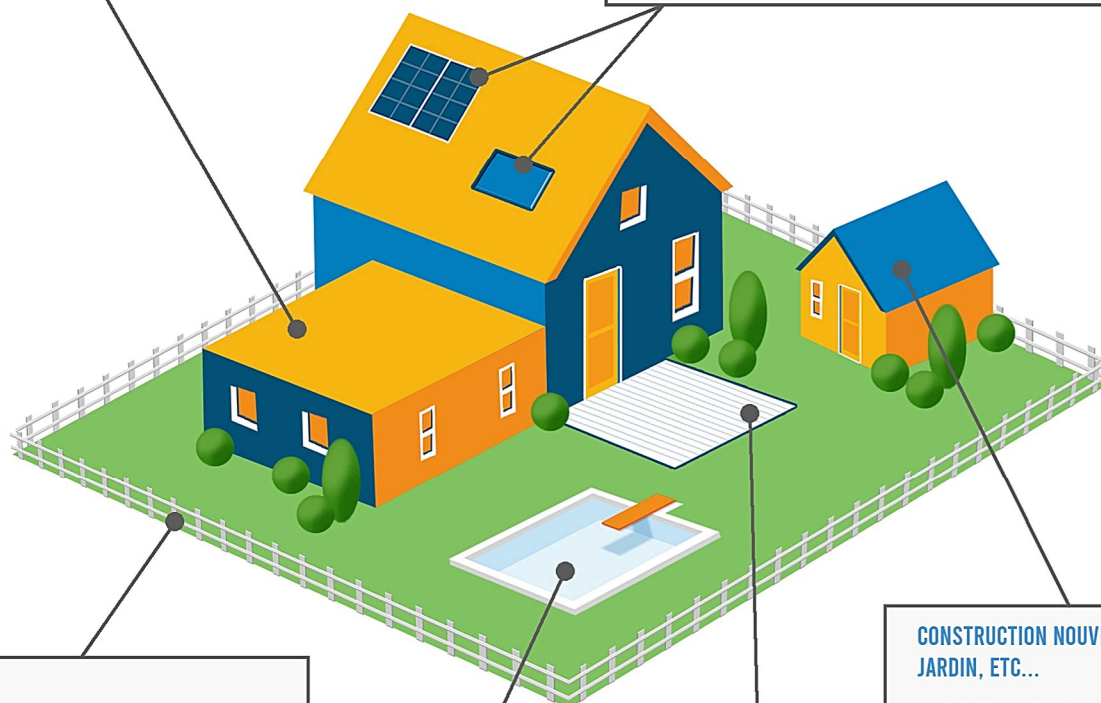
Quelles démarches pour vos travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CREATION DE SURFACE

- **Moins de 20m²** :
Déclaration préalable
- **Entre 20 et 40m²**
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150m² + si terrain situé en zone urbaine :
Déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieure à 150m² :
Permis de construire et un recours à un architecte

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTERIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- **Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment** :
Déclaration préalable
- **Isolation par l'extérieur modifiant l'aspect de la maison** :
Déclaration préalable
- **Travaux d'entretien, réparations ordinaires et remplacements à l'identique** :
Aucune formalité



CLOTURE

- **Portail, clôture sur rue ou entre voisins (création, modification)** :
Déclaration préalable

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC...

- **Moins de 5m²** :
aucune formalité
- **Entre 5 et 20m²** :
Déclaration préalable
- **Plus de 20m²** :
Permis de construire

PISCINE

- **Bassin de moins de 10m²** :
aucune formalité
- **Bassin entre 10 et 100m² non couvert ou en partie couvert de moins de 1,80m** :
Déclaration préalable
- **Bassin de plus de 100m² ou couvert de plus de 1,80m** :
Permis de construire







TERRASSE OU PATEFORME

- **De plain-pied et sans fondations profondes** :
aucune formalité
- **Pour les autres cas** :
Déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

CARTE D'IDENTITE & PASSEPORT

Carte nationale d'identité et passeport : comment les obtenir ?

Obtenir son passeport et sa carte d'identité en 6 étapes :

-  Faites votre pré-demande en ligne (obligatoire) sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) www.ants.gouv.fr
La demande de titre d'identité est gratuite, seul le timbre fiscal est payant. Vous obtenez un numéro de pré-demande de titre nécessaire à la prise de rendez-vous.
-  Prenez rendez-vous en ligne (obligatoire). Sur le formulaire, muni de votre numéro de pré-demande pour déposer votre dossier à la mairie de votre choix. **Plus de 6 000 rendez-vous chaque semaine.**
-  Présentez-vous avec les documents à fournir à la mairie où vous avez pris votre rendez-vous. Votre dossier est étudié, puis votre titre d'identité est produit et envoyé en mairie. **Entre 2 et 8 semaines selon les périodes.**
-  Vous êtes informé par sms lorsque votre titre d'identité est disponible à la mairie où vous avez déposé votre demande.
-  Récupérez votre titre d'identité à la mairie, sans rendez-vous en présentant votre récépissé de dépôt de demande. **Attention, le titre sera détruit au bout de 3 mois s'il n'a pas été récupéré.**
-  Certifiez votre identité numérique en présentant le QR code de France Identité sur votre téléphone à la mairie de votre choix. Elle vous permet d'attester votre identité lors de démarches administratives en ligne, sans devoir vous déplacer en mairie.

Où prendre rendez-vous :



MAIRIE DE CAUDRY

Place du Général de Gaulle - 59540 CAUDRY
03 27 75 70 00

MAIRIE DE BUSIGNY

39, rue Pasteur - 59137 BUSIGNY
03 27 85 70 20

POLICE MUNICIPALE DE LE CATEAU-CIS

4, rue Victor Hugo - 59360 LE CATEAU-CIS
03 27 84 30 30

MAIRIE DE SOLESMES

Place Jean Jaurès - 59730 SOLESMES
03 27 72 17 70

MAIRIE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS

1, place du Gal. de Gaulle - 02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS
03 23 07 55 55

LES ENCOMBRANTS

Vous résidez sur la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, la **Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis** ou la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ?

Nous vous proposons le ramassage de vos encombrants à domicile gratuitement.

Comment procéder ?

CAPH et **CA2C** : pour prendre rendez-vous pour vous débarrasser de vos encombrants, appelez le **09 69 39 10 89** (appel non surtaxé), du lundi au samedi, de 08h00 à 18h00.

Il suffira de préciser le type d'encombrant et leur volume. Le jour convenu, vous devrez les déposer devant votre domicile avant 8h00.

ATTENTION !

- Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer,
- Limite de 3m3 (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement,
- Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et peser plus de 70 kg,
- Ramassage dans les 2 semaines maximum après la prise de rendez-vous.

Mes encombrants, c'est aussi en déchèterie

INTERDITS : (Les déchets refusés sont à déposer en déchèterie)

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

APPLICATION SIAVED INFOS

Votre service déchet évolue ! 1 nouveau réflexe, 1 appli au quotidien.

Le SIAVED met également en place une application nommée SIAVED Infos ! Cette dernière est 100% gratuite et téléchargeable sur le Playstore et l'appstore.

Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre commune : **calendrier de collecte personnalisé**, position et disponibilité des points de collecte de proximité, **horaires et informations pratiques sur les déchèteries**, consignes de tri, compostage et bien plus encore...

Avec l'application SIAVED Infos restez informés sur vos services, retrouvez en temps réel des informations personnalisées sur les modifications d'horaires ou fermeture de déchèteries, les reports de collecte à votre adresse, ou encore des mesures spéciales prises par le SIAVED.

<https://infos.siaved.fr>

SIAVED
Producteur de Ressources

SIAVED
INFOS

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

BUVETTE & BARBECUE

10 MAI 2026

BRADERIE DE BERTRY
1 PLACE ANATOLE FRANCE

SANDWICH
Saucisse ou merguez
Ketchup/Mayonnaise

BUVETTE
Bière ou soft

CHIPS

Harmonie
BERTRY

ANIMATION MUSICALE TOUTE LA JOURNÉE
PAR L'HARMONIE BERTRY

POUR CLÔTURER LA JOURNÉE **playmobil**

BERTRY

JAMBON A LA BROCHE

REPAS ADULTE 14€
JAMBON - FRITES - DESSERT

REPAS ENFANT 8€
SAUCISSE - FRITES - DESSERT

09 MAI 2026

À PARTIR DE 19H00 SOUS CHAPITEAU
DEVANT LA SALLE DES SPORTS DE BERTRY - RUE JULES GUESDE

Organisé par **LES CHIFFES GRIFFES**

Pour plus de renseignements, contactez :
le 06.11.01.15.12

Brocante de Bertry le 10 mai 2026

côte à l'os et son accompagnement

(environ 600g)
de 11h à 17h
à partager (ou non)
uniquement sur
réservation et paiement
d'avance de 30euros sur
Helloasso ou au
0614591221
avant le lundi 4 mai 2026

- Burger
- Burger gyros
- tripes chaudes à partir de 6h00 (possibilité de réserver des tripes en barquettes à emporter sur Helloasso)

STAND DU JUDO CLUB DE BERTRY
rue de la république sur le parking de l'école maternelle
sous chapiteau

Sam 09 - Dim 10 mai	Exposition Playmobil par les Ch'tis Coureurs - Salle de sports
Dimanche 10 mai	Braderie-Brocante
Samedi 23 mai	Soirée Misantroupe représentation enfants - Salle des fêtes
Sam 23 - Dim 24 mai	ROPARUN - Ch'tis Coureurs - Animations à la gare
Lundi 25 mai	Concours de propagande Pétanque 2000 - 14h30 - Parc de la Brasserie
Samedi 13 juin	Spectacle Magic Danse - Salle des fêtes
Jeudi 18 juin	Appel du 18 juin - 18h00 - Vind'Honneur au foyer
Sam 20 - Dim 21 juin	Festival de cerfs-volants - Fête de la Musique - Amichorale et Harmonie - Stade
Vendredi 26 juin	Assemblée générale du Judo Club - 19h00 - Salle de sports
Dimanche 28 juin	Kermesse des écoles - Ecole Jules Leroux (ou salle de sports)
Samedi 04 juillet	Réunion d'informations ALSH - 10h00 - Salle Gambetta <hr/> Marche colorée par l'A.P.E. <hr/> Accueil des nouveaux nés/arrivants - 18h00 - Salle Gambetta
Sam 04 - Dim 05 juillet	Fête communale - Fête foraine
Samedi 11 juillet	Concours de propagande Pétanque 2000 - 14h30 - Parc de la Brasserie
Dim 12 ou 19 juillet	Tournoi de foot « Jules Mairesse » par l'U.S.B.C. -Stade
Mardi 14 juillet	Levée des couleurs - 10h00 - Monument aux Morts <hr/> Soirée grillades par la société de chasse - Feu d'artifice - Stade
Vendredi 24 juillet	Kermesse ALSH - 18h30 - Ecole Jules Leroux (ou salle de sports)
Dimanche 26 juillet	Sainte-Anne : Messe à 10h00 - Concert à 20h00 - Chapelle Sainte-Anne
Samedi 15 août	Concours de propagande Pétanque 2000 - 14h30 - Parc de la Brasserie
Vendredi 04 septembre	Danse de Salon reprise - Salle des fêtes
Samedi 05 septembre	Assemblée générale Magic Danse - Foyer des Anciens
Samedi 26 septembre	Oktober Fest organisée par le Judo Club - Salle des fêtes
Vendredi 02 octobre	Assemblée générale de l'A.P.E. - Salle Le 12